



Comité logement
de la Petite Patrie

OUTIL DE CALCUL POUR L'ESTIMATION D'UNE HAUSSE DE LOYER RAISONNABLE

C'EST LE TEMPS DE REFUSER VOTRE HAUSSE DE LOYER !

Hausse moyenne des loyers en 2021 : 1,00 \$

Plusieurs locataires auront même droit à une baisse de loyer, mais d'autres subiront une forte hausse en raison de travaux majeurs ou de hausses exceptionnelles des assurances. Appelez-nous !

1) Calculez l'indice d'augmentation 2021 sur votre loyer mensuel

+ 0,8 % si vous payez le chauffage (logement non chauffé)
+ 0,5 % si propriétaire paie le chauffage à l'électricité
- 0,3 % si propriétaire paie le chauffage au gaz
- 2,3 % si propriétaire paie le chauffage au mazout (huile)

=

2) Additionnez la hausse des taxes municipales

Pour les montants, appelez le 311 ou sur le web: bit.ly/txmun2021

Taxes pour 2021 _____
Taxes pour 2020 _____
Différence = _____
÷ (nbre. logements) = _____

÷ (12 mois) =

3) Additionnez la hausse des taxes scolaires

Pour les montants, appelez le 514 384-5034 ou sur le web: www.cgtsim.qc.ca

Année scolaire 2020-2021 _____
Année scolaire 2019-2020 _____
Différence = _____
÷ (nbre. logements) = _____

÷ (12 mois) =

4) Additionnez le montant pour travaux majeurs (s'il y a lieu)

Pour chaque tranche de 1 000 \$ de travaux majeurs, ajoutez 1,92 \$ par mois si les travaux concernent votre logement seulement, ou divisez par le nombre de logements bénéficiant de ces travaux majeurs.

=

5) Additionnez tous les montants (1+2+3+4), votre hausse =

Ce montant estime ce que le tribunal autoriserait si vous refusez la hausse demandée par le propriétaire. Pour en savoir plus, contactez-nous :

514 272-9006 / locataire@clpp.info